Projets

Intégration d'un module de paiement en ligne sur les sites Internet communaux

Un module est en cours de test par les services du Trésor au niveau national. Il devrait être opérationnel au premier semestre 2010 et pourra être intégré gratuitement sur les sites existants et à venir proposés par ICP. Cette opération est réalisée en partenariat avec les trésoreries générales des départements concernés. Les seuls frais restant à la charge des communes seront les commissions perçues pour chaque opération de paiement.

Évolution des sites Internet proposés par ICP

La présentation et les fonctionnalités des sites font l'objet d'une évolution périodique à partir des suggestions émises par les participants du club utilisateur mis en place par ICP pour le Pôle Internet.

Association des Maires et Adjoints de la Sarthe

Hôtel des Communes
3, rue Paul Beldant
72000 LE MANS

Tatiana DUPONT
Directrice

02 43 24 31 01

02 43 24 16 22

assoc.maires.sarthe@wanadoo.fr

Association Internet et Commande Publique

84 Avenue Robert Buron
BP 0325
53003 LAVAL Cedex

Franck GASSEAU

06 46 77 70 38

09 72 12 23 24

franck.gasseau@icp.asso.fr

Internet et Commande Publique

Présentation

L'Association "Internet et Commande Publique" (ICP) a été créée le 1er Juillet 2005 par les Associations des Maires des départements de Mayenne et de Maine et Loire, auxquelles s'est joint depuis le 1er Janvier 2010, l' Association des Maires et Adjoints de la Sarthe. Elle est gérée par un conseil d'administration composé majoritairement d'élus de chaque département.

Destinés aux communes et EPCI adhérents de ces trois associations, les services proposés par ICP sont les suivants :

- Proposer des services de nature ou d'origine informatique
- Organiser des réunions de formation et d'information en lien avec les technologies de l'information et de la communication

Pôle « Internet »

Pôle « Internet »

Site Internet pour les collectivités
mairie72.fr

Une opportunité pour chaque commune de mieux communiquer avec sa population et ses partenaires.

A partir d'un choix proposé entre deux types de maquette de site (plusieurs coloris proposés) et un menu principal standard, chaque commune aura la possibilité de saisir et de mettre à jour directement toutes les informations qu'elles souhaite, grâce à un code qui lui sera remis lors de la souscription. Un agent ou un élu communal choisi par la collectivité sera formé à cet effet.

www.sthilairedumaine53.mairie53.fr

www.ladagueniere.mairie49.fr

Pour voir d'autres sites consulter l'annuaire de mairie49.fr ou de mairie53.fr

Le nom du site communal sera normalement www.nomdelacommune.mairie72.fr mais la commune pourra utiliser un autre nom qu'elle achètera chez un prestataire.

Depuis 2009, ce service est également proposé aux communautés de communes sur la base d'une maquette spécifique

Tarifs 2010

Les tarifs 2010 ont été fixés par décision de l'assemblée générale d'ICP en date du 4 Novembre 2009

Réalisation d'un site Internet

	La première année	Les années suivantes *
Pour les communes		
Jusqu'à 500 hab	**100 €**	**50 €**
De 501 à 1 000 hab	**150 €**	
Plus de 1 000 hab	**200 €**	
Pour les EPCI		
	À partir de 800 €	**50 €**

** coût de maintenance et d'hébergement du site*

Outre la fourniture d'une maquette, le prix de première année comprend l'hébergement du site, son référencement auprès des moteurs de recherche, la formation à l'utilisation et une assistance technique.

Accompagnement par le biais de formations gratuites

Prestation d'assistance à la rédaction et au dépouillement d'une consultation pour la réalisation d'un site Internet

Coût forfaitaire	**90 €**